

Newsletter CSEE Innovation Mai 2026 - Recherche

Projet « Recherche » : La CFDT obtient un suivi renforcé pour un projet jugé précipité et mal préparé.

Ce projet vise principalement à rattacher hiérarchiquement les Responsables de Programme et les doctorants directement à la direction de la Recherche, alors qu'ils étaient jusqu'à présent intégrés au sein des différentes directions métiers (IT-S, Networks, etc.).

Si la CFDT partage l'ambition de renforcer la recherche, nous avons, dès le début, exprimé de sérieuses réserves sur la méthode et les impacts de ce projet sur les conditions de travail.

–Des expertises qui valident nos inquiétudes

Comme pour le projet « Platforming », les analyses menées par l'expert mandaté (cabinet Technologia) et par la CSSCT-T (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail Temporaire) sont venues confirmer point par point les alertes que nous avons émises :

La destruction des routines de travail : Le changement de rattachement managérial, présenté comme un simple ajustement administratif, risque en réalité de casser des collectifs de travail efficaces et de complexifier la collaboration quotidienne.

Des risques psycho-sociaux (RPS) élevés : L'expert a souligné que tous les indicateurs de risques (charge de travail, exigences émotionnelles, perte d'autonomie) « clignotent », en particulier pour les populations les plus exposées.

Des populations fragilisées : Une inquiétude particulière a été soulevée pour les doctorants, dont le cadre de travail et d'encadrement est modifié en cours de thèse, ainsi que pour les nouveaux managers de la Recherche, qui se voient confier de nouvelles responsabilités sans toujours disposer de la formation ou du temps nécessaire.

–L'intervention de la CFDT : des questions précises pour des garanties concrètes

Forts de ces analyses et des nombreux témoignages recueillis, vos représentants CFDT ont structuré leur intervention pour exiger des réponses claires de la direction sur les angles morts du projet. Nous avons notamment mis en lumière :

1. **Un projet précipité, sans véritable inclusion des salariés** : Nous avons regretté que le projet soit mené dans des délais trop courts, sans prendre le temps de consulter plus largement les salariés directement impactés pour garantir leur adhésion.
2. **Un dialogue insuffisant avec les équipes métiers** : Nous avons pointé le manque de concertation avec les équipes qui accueillent les doctorants et les chercheurs. Leurs managers n'étaient souvent pas informés des implications concrètes du projet sur leur propre rôle d'encadrement.
3. **Des fonctions supports oubliées et un manque de transparence** : Les fonctions supports (finances, juridique, etc.), bien qu'indirectement touchées, n'ont pas été consultées. Nous avons également questionné la direction sur les clauses de confidentialité que certains collègues ont dû signer, une pratique qui nuit à un dialogue social transparent.

4. **Des risques budgétaires et organisationnels sous-estimés** : Avec le nouveau rattachement, qui fournira le budget pour les sujets de recherche ? Nous avons alerté sur un risque d'incompréhension budgétaire qui pourrait pénaliser les projets à l'avenir.

–Une direction qui minimise les impacts

Face à nos questions précises, la direction a adopté une posture rassurante mais peu convaincante, affirmant que le projet n'aurait que peu d'impact sur le « fond du travail » et que les risques étaient déjà couverts par les plans de prévention existants (le DUERP – Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels). Cette réponse, qui consiste à nier l'émergence de nouveaux risques, n'est pas acceptable pour la **CFDT**.

L'action de la CFDT : un avis critique et un suivi obligatoire

Face à ce manque de garanties, les élus du CSEE ont adopté à l'unanimité un avis qui, tout en ne s'opposant pas aux objectifs du projet, en critique fortement la méthode et les manques.

Surtout, à l'initiative de la **CFDT** et avec le soutien de toutes les organisations syndicales, une résolution a été votée pour **mandater les CSSCT permanentes** (celles de IT-S, Network Data IA Research, et Marketing & Directions Transverses).

Ce mandat est une victoire importante : il oblige la direction à organiser un suivi régulier et formel de la mise en œuvre du projet au sein de ces commissions. La **CFDT** utilisera ce levier pour s'assurer que les conditions de travail des chercheurs, des doctorants et de leurs encadrants soient réellement protégées et que les promesses de la direction ne restent pas lettre morte.

Newsletter orange innovation

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

instas [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)